

Les changements dans le système fraternel chez des enfants placés en milieu substitut¹

Marie SIMARD, Ph.D.

École de service social, Université Laval

Madeleine BEAUDRY, Ph.D.

École de service social, Université Laval

Sylvie DRAPEAU, Ph.D.

Département d'orientation, d'administration et d'évaluation en éducation

Université Laval

Cécile CHARBONNEAU, Ph.D.

Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval

Le placement d'enfants en milieu substitut constitue un moment de tension et de fragilité auquel sont soumises les relations de fratrie. Dans ces situations, les membres de la fratrie peuvent être placés ensemble ou être séparés les uns des autres. Dans une étude portant sur 590 enfants placés en famille d'accueil (Simard, Vachon et Bérubé, 1997), 70 % des enfants avaient des frères et sœurs. Parmi ces derniers, trois enfants sur quatre étaient séparés de leur fratrie. Des résultats d'autres recherches montrent que le placement d'enfants peut affecter les relations au sein de la fratrie (Drapeau, Simard, Beaudry et Charbonneau, 1997 ; Gardner, 1996) et priver les enfants d'une partie de leur réseau naturel de soutien (Aldgate, Maluccio et Reeves, 1989). Toutefois, force est de constater que cette sphère de la vie familiale a été peu documentée dans les travaux de recherche portant sur le placement d'enfants.

1. Cette recherche bénéficie d'une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Dans la vie de tous les jours comme en période de stress, les frères et les sœurs peuvent constituer l'un pour l'autre une source importante de soutien émotionnel, d'aide et de camaraderie (Cicirelli, 1995 ; Kosonen, 1996). Selon certains auteurs (Combrinck-Graham, 1988 ; Hegar, 1988 ; Jenkins, 1992 ; Kempton, Armistead, Wierson et Forehand, 1991), une relation intime et soutenante avec un membre de leur fratrie protège les enfants contre le développement de troubles psychologiques lorsque survient un stress, notamment lors d'une transition familiale. Il est donc pertinent d'étudier les modes d'organisation de fratrie lorsque la situation familiale requiert le placement d'enfants et de mieux comprendre comment ces modes d'organisation peuvent affecter les rapports entre les enfants.

L'objectif de cet article est de présenter les résultats portant sur les modes d'organisation de fratrie d'enfants placés en ressource d'accueil, notamment, les caractéristiques de la famille et de l'enfant ainsi que les relations entre les membres de la fratrie selon chaque mode d'organisation. Ces résultats sont tirés d'une récente recherche² dont le but général est d'étudier les relations de fratrie en deux contextes de transition familiale, soit la séparation conjugale et le placement d'enfants.

RECENSION DES ÉCRITS

De nombreux facteurs sont susceptibles d'être associés aux relations de fratrie et à leur modification dans le temps. Ces relations peuvent varier selon certaines caractéristiques telles que le sexe et l'âge des enfants, l'écart d'âge entre eux et le rang de chacun dans sa famille (Anderson et North, 1988 ; Anderson et Rice, 1992 ; Bank, 1992 ; Brody, Stoneman et McCoy, 1994 ; Buhrmester et Furman, 1990 ; Furman et Buhrmester, 1985 ; Lempers et Clark-Lempers, 1992). De plus, on a observé que la qualité des relations de fratrie est reliée à la qualité des relations parent-enfant (Brody et collab., 1994 ; Furman et Giberson, 1995 ; Stocker et McHale, 1992) ainsi qu'à la qualité de la relation qu'entretiennent les parents entre eux (Furman et Giberson, 1995 ; Jenkins, 1992). Par ailleurs, il semble que la présence d'événements stressants puisse modifier les relations de fratrie (Stocker et Dunn, 1994) : ces auteurs ont remarqué que, plus les enfants d'une même fratrie vivent des événements stressants, plus ces événements les perturbent et plus élevé est le degré d'hostilité entre les membres de cette fratrie lorsqu'il est mesuré trois ans plus tard.

Alors que la majorité des travaux de recherche portant sur la fratrie lors du placement d'enfant en ressource d'accueil sont axés sur le thème

2. Simard, M., Beaudry, M. et Drapeau, S. « Transitions familiales et relations dans la fratrie », recherche subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH, 1994-1998).

des facteurs qui distinguent le placement conjoint ou séparé de la fratrie, quelques études ont cherché à en connaître davantage. Ainsi, certaines d'entre elles ont analysé les effets bénéfiques qu'induit la présence de la fratrie en milieu substitut alors que d'autres ont évalué l'impact possible du placement séparé des enfants sur la qualité des relations au sein de la fratrie.

Certaines caractéristiques de l'enfant, de son milieu familial et de son histoire de placement sont identifiées comme facteurs associés au placement conjoint ou séparé de la fratrie. Les problèmes de fonctionnement parental ou de problèmes conjugaux représentent les motifs de placement les plus souvent observés lorsque les enfants sont placés ensemble (Boer, Westenberg et van Ooyen-Hoben, 1995). On constate aussi que les enfants en placement conjoint ont connu une quantité moins importante de placements (Aldridge et Cautley, 1976; Staff et Fein, 1992, Thorpe et Swart, 1992). Par contre, en ce qui concerne le sexe des enfants et le mode d'organisation de la fratrie, les résultats divergent; ainsi, parmi les enfants placés avec des membres de leur fratrie, on retrouve plus de filles (Aldridge et Cautley, 1976), plus de garçons (Staff et Fein, 1992), surtout des enfants de même sexe (Hegar, 1986) ou encore, que les garçons sont plus souvent séparés de leur fratrie (Boer et collab., 1995). Par ailleurs, les enfants les plus susceptibles d'être séparés des membres de leur fratrie lors d'un placement sont plus vieux (Aldridge et Cautley, 1976; Boer et collab., 1995; Drapeau et collab., 1997; Hegar, 1986; Staff et Fein, 1992; Thorpe et Swart, 1992), ont un écart d'âge plus élevé avec leur fratrie (Drapeau et collab., 1997; Hegar, 1986), proviennent de familles plus nombreuses (Cutler, 1984; Drapeau et coll., 1997; Hegar, 1986; Thorpe et Swart, 1992) et ont des parents qui présentent plus de facteurs de risque (Thorpe et Swart, 1992). Par ailleurs, Hegar (1986) a remarqué que, plus souvent, les enfants séparés des membres de leur fratrie présentaient un handicap développemental, se retrouvaient en milieu institutionnel et n'étaient pas placés au même moment que les membres de leur fratrie.

D'autres auteurs soulignent, de façon générale, que la présence de la fratrie en milieu substitut facilite l'ajustement de l'enfant au placement (Aldridge et Cautley, 1976; Hegar, 1988; Timberlake et Hamlin, 1982) et peut représenter une source de soutien aisément accessible (Smith, 1996). De plus, elle offre à l'enfant des points de repère familiaux (Ward, 1984), renforce la cohésion familiale en facilitant les rencontres (Aldgate, 1987) et s'accompagne d'une amélioration plus marquée de la relation de fratrie (Rushton, Treseder et Quinton, 1989). De plus, elle permet le maintien, notamment pour le futur, du réseau de soutien naturel que constitue ce sous-système (Hegar, 1988; Timberlake et Hamlin, 1982).

Quelques auteurs se sont penchés sur l'impact possible de la séparation de la fratrie sur la qualité des relations entre les enfants à la suite du placement. À ce propos, Carrier, Drapeau et Carette (1995) mentionnent que la séparation des enfants peut, notamment chez les adolescents, améliorer les relations entre frères et sœurs. Cette séparation peut diminuer la rivalité et la compétition qui existent parfois entre eux et peut favoriser une plus grande richesse des contacts, même si ceux-ci sont moins fréquents. Comme dans l'étude de Aldgate et collab. (1989), les enfants séparés des membres de leur fratrie qui ont été interrogés dans cette étude ressentent un sentiment de perte et expriment leur nostalgie de la présence de leurs frères et sœurs. Festinger (1983) rapporte aussi une telle perception chez des jeunes ayant vécu une période de placement d'au moins cinq ans ; dans cette étude rétrospective, une proportion importante de jeunes adultes (62,7 %) déploraient le manque de contacts avec les membres de leur fratrie durant leur placement. Par ailleurs, Gardner (1996) a remarqué que les enfants en placement excluent de la représentation qu'ils se font de leur famille 58 % des membres de leur fratrie dont ils sont séparés. Tout se passe comme si les enfants se détachaient émotionnellement de leur fratrie lorsqu'ils en sont séparés (Cutler, 1984 ; Gardner, 1996) tout en déplorant ultérieurement une telle séparation (Festinger, 1983).

Dans les situations où il y a transition familiale, la fratrie, lorsqu'elle demeure intacte, peut représenter un élément de continuité à l'intérieur du processus de réorganisation familiale (Eno, 1985 ; Carrier et collab., 1995 ; Schibuk, 1989 ; Springer et Wallerstein, 1983) et faciliter l'ajustement des enfants au placement (Aldridge et Cautley, 1976 ; Hegar, 1988 ; Timberlake et Hamlin, 1982). La perte des liens de fratrie peut donc être néfaste pour l'enfant ; par contre, la prudence est de mise dans le maintien des liens de fratrie. Comme l'indiquent les travaux d'Aldridge et Cautley (1976), les enfants qui présentent des problèmes sont moins susceptibles d'être placés avec leurs frères et sœurs. De plus, certains auteurs constatent que la présence de problèmes peut même représenter, dans certaines circonstances, une contre-indication au placement conjoint des membres de la fratrie (Boer et Spiering, 1991 ; Carrier et collab., 1995 ; Hegar, 1988 ; Thorpe et Swart, 1992 ; Timberlake et Hamlin, 1982 ; Ward, 1984). Cependant, il n'existe aucun critère objectif pour guider la décision relative à la séparation ou non des membres d'une fratrie lors d'un placement (Hegar, 1988).

La fratrie représente une source de continuité dans la vie d'un enfant qui doit faire face au placement. Le maintien des liens de fratrie comporte de nombreux avantages comme celui de conserver l'accès de l'enfant à ce réseau de soutien naturel, aujourd'hui, comme à l'âge adulte. À notre avis, ces avantages confirment le bien-fondé d'examiner de plus près les modes d'organisation de la fratrie lors de placements d'enfants.

MÉTHODOLOGIE

Population à l'étude et procédure

Un des défis que pose l'étude des relations de fratrie est celui de bien définir, au point de départ, « l'unité d'observation ». Dans le cadre de cette recherche sont considérés comme *frères et sœurs* les enfants issus de la même mère et ayant vécu au moins un an ensemble. Tous les enfants issus d'une union antérieure ou ultérieure du père de même que tout enfant inconnu des autres membres de la fratrie (ex. : enfants donnés en adoption au moment de la naissance) ont été exclus. De plus, au moment de l'étude, au moins deux des enfants de la fratrie devaient être âgés de moins de 18 ans et être placés dans un milieu d'accueil situé sur les territoires desservis par les Centres jeunesse de Québec, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent.

L'examen des situations de placement nous a conduites à distinguer trois modes d'organisation de la fratrie : intact, séparé et mixte. La fratrie « intacte » est celle où tous les enfants sont placés ensemble dans un même milieu d'accueil ; la fratrie « séparée » renvoie à un mode d'organisation où tous les membres de la fratrie qui sont placés se retrouvent dans des milieux d'accueil différents alors qu'ils vivaient ensemble avant le placement. Quant au mode d'organisation de la fratrie « mixte », il est caractérisé par la situation suivante : parmi les membres de la fratrie qui sont placés, certains enfants sont placés ensemble et d'autres sont placés séparément alors qu'ils vivaient tous ensemble avant le placement.

La population est constituée de fratries dont au moins deux des enfants d'une même famille avaient été placés en ressource d'accueil par l'un des trois centres jeunesse participant à cette étude. Un critère de durée minimale de placement a été fixé à 60 jours de façon à exclure les placements de dépannage. À partir d'un relevé des enfants placés en ressource d'accueil par les trois établissements concernés, une liste de tous les enfants qui répondaient aux critères de sélection a été établie. Par la suite, les fratries ont été sélectionnées au hasard à l'intérieur de trois modes d'organisation de la fratrie présenté précédemment.

Le tableau 1 présente la distribution des cellules familiales retenues selon le mode d'organisation de la fratrie. Comme on peut le constater, la population à l'étude est constituée de 148 cellules familiales dont au moins deux enfants étaient en ressource d'accueil au moment de l'étude. De plus, à l'intérieur de ces 148 familles, on retrouve un total de 333 enfants placés.

TABLEAU 1
*Distribution des familles et des enfants
 selon le mode d'organisation de la fratrie*

	Intact	Mixte	Séparé
Familles ($n = 148$)	$n = 67$	$n = 16$	$n = 65$
Enfants ($n = 333$)	$n = 143$	$n = 53$	$n = 137$

Questionnaire

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire conçu pour les besoins de cette recherche. Les informations obtenues permettent de dresser un portrait général de la famille (nombre total d'enfants, l'âge des parents), des enfants qui la composent (leur âge, leur sexe), de leur histoire de placement (pour chacun, le nombre de placements, le temps écoulé depuis le dernier placement, le motif du placement actuel, le milieu de vie actuel) et de la relation que les enfants entretiennent avec chacun des membres de leur fratrie. En ce qui a trait à ce dernier énoncé, les intervenants étaient invités à faire part de leur perception de la qualité de la relation entre chacun des enfants (échelle de type Likert allant de 0 « relation pas du tout harmonieuse » à 4 « relation très harmonieuse »), de l'importance de la modification survenue dans la qualité de cette relation à la suite du placement (échelle de type Likert allant de 0 « pas du tout modifiée » à 4 « énormément modifiée ») et à qualifier le sens ou la direction de cette modification (amélioration « 1 » ; aucune modification « 0 » ; détérioration « - 1 »).

Procédure de collecte

Un membre de l'équipe de recherche a procédé à une entrevue avec l'intervenant responsable du dossier de l'enfant afin de remplir avec lui le questionnaire. Lorsque cela était nécessaire pour compléter les informations, des données étaient aussi recueillies dans le dossier social de l'enfant au centre jeunesse.

RÉSULTATS

Afin de comparer les variables à l'étude en fonction des trois modes d'organisation de fratrie, l'analyse de variance ANOVA a été utilisée pour les variables continues et le Khi carré, pour les variables catégorielles. La présentation des résultats regroupe, en premier lieu, les analyses portant

sur les caractéristiques sociodémographiques des familles, suivies de celles concernant les caractéristiques reliées aux enfants et, enfin, celles ayant trait aux relations fraternelles.

Caractéristiques sociodémographiques des familles

Les caractéristiques sociodémographiques retenues pour l'étude des familles sont le nombre d'enfants par fratrie, l'âge des parents et le nombre de pères par fratrie.

Les résultats présentés au tableau 2 montrent que le nombre d'enfants par fratrie, l'âge de la mère, l'âge du père et le nombre de pères par fratrie diffèrent en fonction du mode d'organisation de la fratrie. L'analyse des effets simples permet de constater que, lorsque le mode d'organisation de la fratrie est mixte, le nombre d'enfants par fratrie est plus élevé et la fratrie est issue d'un plus grand nombre d'unions de la mère que pour les autres modes d'organisation de la fratrie. Par contre, les mères des enfants placés séparément sont plus âgées que les mères des enfants placés ensemble et les pères des enfants placés séparément sont plus âgés que les pères des enfants placés ensemble.

TABLEAU 2

*Caractéristiques sociodémographiques des familles
selon le mode d'organisation de la fratrie (scores moyens)*

	Intact (n = 67)	Mixte (n = 16)	Séparé (n = 65)
Nombre d'enfants par fratrie***	2,52	3,75	3,06
Âge de la mère**	33,10	33,93	36,93
Âge du père*	36,28	38,32	41,85
Nombre de pères par fratrie*	1,40	1,94	1,45

*** p < 0,0001 ** p < 0,01 * p < 0,05

Caractéristiques reliées aux enfants

Les caractéristiques reliées aux enfants sont analysées en fonction du mode d'organisation de la fratrie. Les tableaux 3 et 4 contiennent les résultats de ces analyses selon que les variables sont catégorielles (sexe des enfants, motif du placement, milieu de vie) ou continues (âge des enfants, différence d'âge entre les enfants, nombre de placements, temps écoulé depuis le dernier placement).

Comme illustré au tableau 3, on constate que les filles et les garçons sont répartis également à l'intérieur de chacun des modes d'organisation de la fratrie. Cependant, le motif de placement et le milieu de vie diffèrent en fonction du mode d'organisation de la fratrie. Ainsi, lorsque le motif de placement invoqué est « l'abus », les enfants sont davantage placés ensemble ; lorsque le motif renvoie à un « problème de comportement », les enfants sont davantage placés dans des milieux d'accueil différents. Par ailleurs, lorsque la ressource utilisée est une famille d'accueil particulière (famille qui généralement a un lien de parenté avec l'enfant), on retrouve une proportion plus élevée d'enfants placés ensemble ; lorsque la catégorie est une « autre ressource », les enfants sont davantage séparés des membres de leur fratrie.

TABLEAU 3

*Caractéristiques reliées aux enfants
selon le mode d'organisation de la fratrie*

	Intact (n = 67)	Mixte (n = 16)	Séparé (n = 65)
Sexe :			
Filles (n = 161)	45,3 %	16,8 %	37,9 %
Garçons (n = 172)	40,7 %	15,1 %	44,2 %
Motif du placement*** :			
Négligence (n = 266)	44,0***	16,5***	39,5***
Abus (n = 27)	59,3 %	14,8 %	25,9 %
Probl. comportement (n = 20)	5,0 %	5,0 %	90,0 %
Autres (ex. : hospitalisation mère, n = 14)	35,7 %	21,4 %	42,9 %
Milieu de vie*** :			
F.A. spécifique (n = 48)	56,3 %	12,5 %	31,2 %
F.A. non spécifique n = 260)	43,9 %	17,3 %	38,8 %
Autres (ex. : centre d'accueil, n = 25)	8,0 %	8,0 %	84,0 %

*** p < 0,0001

Comme l'indiquent les résultats présentés au tableau 4, l'âge des enfants, la différence d'âge entre les enfants, le nombre de placements et le temps écoulé depuis le dernier placement diffèrent en fonction du mode d'organisation de la fratrie. Ainsi, les enfants sont plus âgés en fratrie séparée qu'en fratrie intacte ou mixte. Les membres d'une fratrie qui se retrouvent dans des formules mixtes d'arrangement de vie lors de leur placement affichent une plus grande différence d'âge entre eux que ceux qui se retrouvent tous placés ensemble ou tous séparés. Par contre, lorsque

tous les enfants d'une même fratrie sont placés ensemble, on observe que ceux-ci comptent moins de placements antérieurs que ceux qui sont placés séparément mais qu'ils demeurent plus longtemps en placement (temps écoulé depuis leur dernier placement) que les enfants séparés de leurs frères ou sœurs.

TABLEAU 4
Caractéristiques reliées aux enfants
selon le mode d'organisation de la fratrie (scores moyens)

	Intact (n = 67)	Mixte (n = 16)	Séparé (n = 65)
Âge des enfants***	9,31	9,83	12,89
Différence d'âge entre les enfants***	2,84	4,15	3,08
Nombre de placements**	0,53	0,81	0,89
Temps écoulé depuis le dernier placement*	3,48	2,83	2,70

*** p < 0,0001 ** p < 0,01 * p < 0,05

Relations fraternelles

Différentes questions avaient pour objectif de recueillir de l'information auprès des intervenants afin d'évaluer les relations que chacun des enfants entretenait avec les membres de sa fratrie. Les dimensions investiguées sont la qualité de la relation, l'ampleur de la modification survenue dans cette relation à la suite de la transition, s'il y a lieu, et le sens ou la direction de cette modification selon qu'il y a eu amélioration ou détérioration. Les tableaux 5 et 6 présentent les résultats des analyses effectuées sur ces variables en fonction du mode d'organisation de la fratrie.

L'examen des résultats (tableau 5) nous révèle que les intervenants évaluent de façon différente la qualité des relations fraternelles et les modifications survenues dans ces relations à la suite du placement selon le mode d'organisation de la fratrie. Ainsi, les enfants placés séparément des membres de leur fratrie auraient, selon les intervenants, une moins bonne relation avec les membres de leur fratrie que les enfants placés ensemble ou dans des formules mixtes d'arrangement. De plus, ces enfants auraient vécu plus de modifications dans leurs relations fraternelles que les enfants placés ensemble ou dans une formule mixte.

TABLEAU 5
*Qualité des relations entre les enfants
 selon le mode d'organisation de la fratrie (scores moyens)*

	Intact (n = 67)	Mixte (n = 16)	Séparé (n = 65)
Qualité de la relation avec fratrie*** :			
De 0 « pas du tout harmonieuse »	2,63	2,53	2,01
à 4 « très harmonieuse »			
Modification de la relation*** :			
De 0 « pas du tout modifiée »	2,35	2,09	2,83
à 4 « très modifiée »			

*** p < 0,0001

Lorsqu'on cherche à savoir dans quel sens ou direction sont survenus les changements dans les relations au sein de la fratrie, le tableau 6 nous indique que cela diffère selon le mode d'organisation. Les intervenants perçoivent une détérioration plus grande des relations de fratrie lorsque les enfants sont séparés les uns des autres.

TABLEAU 6
*Direction des modifications dans les relations fraternelles
 selon le mode d'organisation de la fratrie (par couple de fratrie)*

	Ensemble (n = 102)	Mixte (n = 79)	Séparé (n = 142)
<i>Modification*** :</i>			
Amélioration (n = 160)	30,6 %	28,8 %	40,6 %
Aucune modification (n = 105)	46,7 %	20,0 %	33,3 %
Détérioration (n = 58)	6,9 %	20,7 %	72,4 %

*** p < 0,0001 ** p < 0,01 * p < 0,05

DISCUSSION

L'analyse des résultats a permis de mettre en évidence un certain nombre de constats. Ainsi, comme il avait déjà été remarqué dans des recherches antérieures (Aldridge et Cautley, 1976 ; Staff et Fein, 1992, Thorpe et Swart, 1992), nos résultats montrent que lorsque tous les enfants d'une même fratrie sont placés ensemble, ils comptent moins de placements antérieurs. Par contre, nos résultats font ressortir des éléments nouveaux pour ce mode d'organisation de fratrie. En effet, la durée du placement actuel est

plus longue pour les enfants ayant ce mode d'organisation comparativement à ceux ayant d'autres modes d'organisation. De plus, on semble recourir davantage au placement des enfants dans une même ressource d'accueil lorsque le motif invoqué pour le placement actuel de l'enfant est l'abus et lorsque la ressource est une famille d'accueil spécifique.

À notre connaissance, aucune recherche ne s'était encore arrêtée à analyser la formule mixte d'organisation de la fratrie lors de placements d'enfants. Nos résultats montrent que, pour les membres d'une même fratrie qui se retrouvent dans une formule mixte d'arrangement de vie lors de leur placement, le nombre d'enfants par fratrie est plus élevé, la mère a eu plus d'unions et il existe une plus grande différence d'âge entre les enfants comparativement aux autres modes d'organisation de fratrie. Ainsi, il semble que cette forme d'organisation de la fratrie s'approprie d'une partie des effets que les recherches antérieures attribuaient à l'organisation séparée de la fratrie.

Comme on l'avait remarqué dans d'autres recherches (Aldridge et Cautley, 1976 ; Boer et collab., 1995 ; Drapeau et collab., 1997 ; Hegar, 1986 ; Staff et Fein, 1992 ; Thorpe et Swart, 1992), on observe que lorsque tous les enfants d'une même fratrie sont placés dans des ressources d'accueil différentes, les parents et les enfants sont plus âgés. De plus, on recourt davantage à ce mode d'organisation de la fratrie lorsque le motif du placement actuel est un problème de comportement et lorsque la ressource utilisée est autre qu'une famille d'accueil. Ces résultats rejoignent les observations faites par d'autres chercheurs : les enfants qui présentent des problèmes sont moins susceptibles d'être placés avec leurs frères et sœurs (Carrier et collab., 1995 ; Hegar, 1988 ; Thorpe et Swart, 1992). Dans ces situations, il y a lieu de penser que ce sont les besoins du jeune et la capacité de la ressource d'accueil à lui venir en aide qui déterminent largement le choix de ce mode d'organisation de la fratrie. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que lorsqu'on questionne les intervenants sur les relations fraternelles des enfants séparés des membres de leur fratrie, ceux-ci perçoivent que les relations de ces enfants avec les autres membres de leur fratrie sont moins harmonieuses. De plus, ils observent que c'est chez ce groupe d'enfants que les relations se seraient le plus détériorées depuis leur placement en comparaison avec les enfants qui vivent sous un autre mode d'organisation de la fratrie.

Enfin, les résultats nous invitent à accorder une attention beaucoup plus grande à l'évaluation des relations entre les membres de la fratrie et à l'impact du mode d'organisation de la fratrie lorsque l'on doit recourir à une mesure de placement pour des enfants. En effet, il apparaît pertinent d'examiner la nature des liens que les frères et sœurs ont tissés entre eux et, lorsque l'âge le permet, d'interroger l'enfant sur l'importance que revêt

son système fraternel. Dans des contextes caractérisés par des ruptures familiales, le maintien des liens de fratrie peut représenter pour des enfants un facteur contribuant à leur ajustement. Il est plausible de croire que le maintien des liens de fratrie peut également faciliter le processus de réunification familiale (retour des enfants dans leur famille après le placement) et éviter de placer l'enfant dans un contexte de vulnérabilité plus grand que celui auquel on veut le soustraire.

En ce qui a trait aux modes d'organisation de la fratrie et aux types de ressources utilisées, nos résultats montrent que les enfants placés avec leur fratrie se retrouvent davantage dans une famille d'accueil particulière (famille de parenté ou de connaissance de l'enfant). Le fait de recourir à ce type de famille, lorsqu'elle satisfait à certains critères, caractérise depuis longtemps la pratique sociale dans le domaine du placement. Il y a lieu de croire que cette pratique contribue au bien-être des enfants en favorisant le maintien de leurs liens familiaux. Par ailleurs, au regard de l'orientation des services, on ne peut passer sous silence l'importance de soutenir ces familles d'accueil sur le plan psychosocial. Il faut aussi s'assurer qu'elles disposent de ressources financières suffisantes pour répondre aux besoins des enfants qui leur sont confiés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aldgate, J. (1987). Residential care : A reevaluation of a threatened resource. *Child and Youth Care Quarterly*, 16(1), 48-59.
- Aldgate, J., Maluccio, A. et Reeves, C. (1989). *Adolescents in foster care*. Chicago, IL : Lyceum Books.
- Aldridge, M. J. et Cautley, P. W. (1976). Placing siblings in the same foster home. *Child Welfare*, 55(2), 85-93.
- Anderson, E. R. et North, A. M. (1988). *Competition and cohesion in sibling relations during the adaptation to remarriage*. Nouvelle-Orléans, LA : Communication présentée au congrès annuel de la Southeastern Psychological Association.
- Anderson, E. R. et Rice, A. M. (1992). Sibling relationships during remarriage. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 57(23), 149-177.
- Bank, S. (1992). Remembering and reinterpreting sibling bonds. In F. Boer et J. Dunn (dir.), *Children's sibling relationships : Developmental and clinical issues* (p. 139-151). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Boer, F. et Spiering, S. M. (1991). Siblings in foster care : Success and failure. *Child Psychiatry and Human Development*, 21(4), 291-300.

- Boer, F., Westenberg, P. M. et van Ooyen-Houben, M. M. (1995). How do sibling placements differ from placements of individual children? *Child and Youth Care Forum*, 24(4), 261-268.
- Brody, G. H., Stoneman, Z. et McCoy, J. K. (1994). Contributions of family relationships and child temperaments to longitudinal variations in sibling relationship quality and sibling relationship styles. *Journal of Family Psychology*, 8(3), 274-286.
- Buhrmester, D. et Furman, W. (1990). Perceptions of sibling relationships during middle childhood and adolescence. *Child Development*, 61, 1387-1396.
- Carrier, G., Drapeau, S. et Carette, A.-R. (1995). *Maintenir les frères et sœurs ensemble? Le placement des fratries*. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Cicirelli, V. G. (1995). *Sibling relationships across the life span*. New York : Plenum Press.
- Combrinck-Graham, L. (1988). When parents separate or divorce : The sibling system. In M. D. Kahn et K. G. Lewis (dir.), *Siblings in therapy : Life span and clinical issues* (p. 190-207). New York : W. W. Norton and Co.
- Cutler, J. P. (1984). *A study of children in foster care : Problems associated with the separation of siblings*. Thèse de doctorat non publiée, D.S.W. Catholic University of America.
- Drapeau, S., Simard, M., Beaudry, M. et Charbonneau, C. (soumis). Siblings in family transitions. *Family Relations*.
- Eno, M. M. (1985). Sibling relationships in families of divorce. *Journal of Psychotherapy and the Family*, 1(3), 139-156.
- Festinger, T. (1983). *No one ever asked us...* New York : Columbia University Press.
- Furman, W. et Buhrmester, D. (1985). Children's perceptions of the qualities of sibling relationships. *Child Development*, 56, 448-461.
- Furman, W. et Giberson, R.S. (1995). Identifying the links between parents and their children's sibling relationships. In S. Shulman (dir.), *Close relationships and socioemotional development* (p. 95-108). Norwood, NJ : Ablex Publishing Corporation.
- Gardner, H. (1996). The concept of family : Perceptions of children in family foster care. *Child Welfare*, 75(2), 161-182.
- Hegar, R. L. (1988). Sibling relationships and separations : Implications for child placement. *Social Service Review*, 62(3), 446-467.
- Hegar, R. L. (1986). *Siblings in foster care : A descriptive and attitudinal study*. Thèse de doctorat non publiée, D.S.W. Tulane University.
- Jenkins, J. (1992). Sibling relationships in disharmonious homes : Potential difficulties and protective effects. In F. Boer et J. Dunn (dir.), *Children's sibling relationships : Developmental and clinical issues* (p. 125-138). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.

- Kempton, T., Armistead, L., Wierson, M. et Forehand, R. (1991). Presence of a sibling as a potential buffer following parental divorce : An examination of young adolescents. *Journal of Clinical Child Psychology*, 20(4), 434-438.
- Kosonen, M. (1996). Siblings as providers of support and care during middle childhood : Children's perceptions. *Children and Society*, 10, 267-279.
- Lempers, J. D. et Clark-Lempers, D. S. (1992). Young, middle, and late adolescents' comparisons of the functional importance of five significant relationships. *Journal of Youth and Adolescence*, 21(1), 53-96.
- Rushton, A., Treseder, J. et Quinton, D. (1989). Sibling groups in permanent placements. *Adoption and Fostering*, 13(4), 5-11.
- Schibuk, M. (1989). Treating the sibling subsystem : An adjunct of divorce therapy. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59(2), 226-237.
- Simard, M., Vachon, J. et Bérubé, S. (1997). *Les familles d'accueil pour jeunes en difficulté au Québec. Étude comparative des familles spécifiques et non spécifiques*. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Smith, M. C. (1996). An exploratory survey of foster mother and caseworker attitudes about sibling placement. *Child Welfare*, 75(4), 357-375.
- Springer, C. et Wallerstein, J. S. (1983). Young adolescents' responses to their parents' divorces. In L. A. Kurdek (dir.), *New directions for child development : Children and divorce* (p. 15-27). San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Staff, I. et Fein, E. (1992). Together or separate : A study of siblings in foster care. *Child Welfare*, 71(3), 257-270.
- Stocker, C. et Dunn, J. (1994). Sibling relationships in childhood and adolescence. In J. C. DeFries, R. Plomin et D. W. Fulker (dir.), *Nature and nurture during middle childhood* (p. 214-232). Combridge, MA : Blackwell Publishers.
- Stocker, C. M. et McHale, S. M. (1992). The nature and family correlates of preadolescents' perceptions of their sibling relationships. *Journal of Social and Personal Relationships*, 9, 179-195.
- Thorpe, M. B. et Swart, G. T. (1992). Risk and protective factors affecting children in foster care : A pilot study of the role of siblings. *Canadian Journal of Psychiatry*, 37(9), 616-622.
- Timberlake, E. M. et Hamlin, E. R. (1982). The sibling group : A neglected dimension of placement. *Child Welfare*, 61(8), 545-552.
- Ward, M. (1984). Sibling ties in foster care and adoption planning. *Child Welfare*, 63(4), 321-332.